



07/08 OCTOBRE 2023

# NORMANDIE RAID

## RAID NORMAND JUNIOR



37 RUE DE LA CROIX VAUBOIS 76130 MONT SAINT AIGNAN



## NORMANDIE RAID

ROUEN du 07 et 08 octobre  
2023

### MOT DE BIENVENUE

Chers participants, chères participantes

L'Association Raid Aventure 76 (ARA76) a le plaisir de vous accueillir sur le Campus de l'Université de Rouen Normandie pour participer au Normandie RAID.

Avec ses différentes formules, nous vous souhaitons un très beau RAID multisports.

Les enjeux de ce Raid multisports 2023 seront :

- De promouvoir le Raid auprès de public différents (spécialistes et néophytes)
- D'organiser un évènement autour et dans le campus de l'Université de Rouen Normandie
- De positionner cet évènement autour de l'axe fort du développement durable
- De collaborer avec le mouvement sportif (Ligue, Comité, club local) et les villes de Rouen et Mont Saint Aignan.

Ce guide a été réalisé afin de faciliter votre séjour et votre préparation ; vous y trouverez toutes les informations nécessaires concernant :

- Le planning et le déroulement de la compétition
- Comment confirmer votre participation
- La restauration
- L'accès au site de compétition
- Diverses informations pratiques

Pour permettre aux organisateurs de répondre au mieux à vos demandes, nous vous remercions de bien vouloir répondre aux formulaires en ligne avant le **03 OCTOBRE 2023**, dernier délai :

 [Formulaire en ligne de réservation des repas](#)



Seules les réponses par les formulaires en ligne seront acceptées :

Si vous avez des questions

✉ E-mail : [nini.simon.ns@gmail.com](mailto:nini.simon.ns@gmail.com)  
[ericmonchatre@libertysurf.fr](mailto:ericmonchatre@libertysurf.fr)

**NB** : Afin de faciliter la lecture de certains documents ou l'envoi par mail, les liens des formulaires sont sur notre site Internet : [www.lacleroise.fr](http://www.lacleroise.fr)

**En cas d'urgence pendant la semaine de compétition, contacter :**

- Nicolas Simon : 06 30 81 73 66
- Éric Montchatre : 06 14 53 89 61

**NORMANDIE RAID**  
ROUEN du 07 et 08 octobre  
2023

**ACCUEIL et LIEU DE COMPÉTITION**

Les ARA76 vous donne rendez-vous, **dès 11h30 et jusqu'à 13h00, le samedi 07 octobre 2023** sur le lieu de la compétition.

**Campus Universitaire de Mont Saint Aignan/Rouen :**

Accueil à l'AS RUC 37, rue de la Croix Vaubois 76130 Mont-Saint-Aignan

[PLAN DU SITE](#)

Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition.

Dans un souci de démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée lors des rencontres. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes, qu'ils pourront remplir par la suite dans les différentes installations.

**CONTACTS :**

**NICOLAS SIMON** – Tél 06 30 81 73 66 – [nini.simon.ns@gmail.com](mailto:nini.simon.ns@gmail.com)

**ERIC MONTCHATRE** – Tél 06 14 53 89 61 – [ericmonchatre@libertysurf.fr](mailto:ericmonchatre@libertysurf.fr)

## NORMANDIE RAID

ROUEN du 07 et 08 octobre  
2023

### PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA COMPÉTITION

## Programme Prévisionnel du samedi 07 octobre 2023

11h30-13h00 Accueil des compétiteurs sur le lieu de la compétition :

- Chaque concurrent devra impérativement passer par l'accueil.
- Retrait du pack accueil (dossards, plaques de vélo, bracelets, doigts électroniques).
- Retrait des tickets repas et régularisation administrative.
- Installation Bivouac

13H15 Départ convoi 1 vers lieu de départ (**Raid long + CFU**)

13h20 Briefing 1

13h30 Départ du **Championnat de France Universitaire**

13h40 Départ du **Normandie Raid Multisports**

13H40 Départ convoi 2 vers lieu de départ (**Raid court + Raid court/C.O nocturne**)

13h45 Briefing 2

13H50 Départ du **Raid Court/C.O nocturne + RAID Court**

19h30 Porte horaire du RETOUR base (1<sup>ère</sup> partie de la 1<sup>ère</sup> journée et fin « **RAID Court** »).

19h30 ➡ 22h00 Repas au Bivouac et épreuves (escalade et biathlon) + résultats du « **RAID Court** »

22H15 ➡ 00H30 2<sup>ème</sup> partie journée : Épreuve nocturne (2<sup>ème</sup> partie de la 1<sup>ère</sup> journée et FIN « **RAID Court+ C.O Nocturne** »). ➡ Résultats du « **Raid Court + CO nocturne** »

## La nuit

**Bivouac possible** avec toutes les commodités (vestiaires, sanitaires et grande salle pour manger et dormir en cas d'intempéries ! Une tente est nécessaire pour le bivouac (ou à la belle étoile...)

Des barbecues seront mis à disposition.

## Programme Prévisionnel du dimanche 08 octobre 2023

8h30 Départ 2<sup>ème</sup> journée **Raid LONG et CFU** + accueil du **RAID découverte/familial**

9H15 Départ **Raid découverte/familial**

11h15 Arrivée **Raid découverte/familial**

12h00 Arrivée finale du **RAID LONG, et CFU**

12H45 Palmarès et protocole de remise des récompenses.

13H15 Déjeuner au Restaurant Universitaire ou restaurant ASRUC (**sur réservation**)

## NORMANDIE RAID

ROUEN du 07 et 08 octobre  
2023

### REGLEMENT SPORTIF DU NORMANDIE RAID MULTISPORTS

« Le raid multisports de nature est une discipline sportive composée d'au moins plusieurs activités de nature enchaînées et d'atelier en terrain naturel varié, le tout non motorisé. Il est réalisé ici par équipe de 2 : masculine, féminine ou mixte »

**ORGANISATEURS :** ARA76 : [www.lacleroise.fr](http://www.lacleroise.fr)

Page FB : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100069400837941>

lien Instagram :



### ÉPREUVES ET CONDITIONS :

#### 4 FORMATS

- **RAID LONG** (sur 2 jours samedi après-midi/soir avec Bivouac et dimanche matin)

- **RAID COURT + C.O NOCTURNE** (sur 1/2 journée samedi Après-midi + samedi soir)

- **RAID COURT** (sur 1/2 journée samedi Après-midi)

NOUVEAU !!

- **RAID DECOUVERTE/FAMILIAL** (2H de course maximum le dimanche matin) : Le format FAMILIAL par équipe de 2 à 4 permet aux parents d'accompagner leurs enfants à partir de 8 ans



« RAID LONG » et « COURT + CO NOCTURNE » en auto-suffisance demandant une bonne maîtrise de l'orientation et une très bonne condition physique

Un **synoptique pour chaque journée sera accessible sur le site [www.lacleroise.fr](http://www.lacleroise.fr) ou sur le FB de l'évènement 1 mois avant l'épreuve (Épreuves /temps mini estimé/temps maxi estimé)**

#### 1.1. Modalités d'inscription internet via lien sur le site précédemment cité

Un lien inscription (sur le FB ou Instagram ou [www.lacleroise.fr](http://www.lacleroise.fr)) vous permettra de vous inscrire en ligne via :

Le site d'inscription de la FFTRI (njuko) : Inscription compétition individuelle et par équipe

#### Nombre limité de places :

Un lien inscription selon le format de course choisi vous permettra de vous inscrire en ligne via FFTRI

- 30 équipes sur le RAID LONG

- 30 équipes sur le RAID COURT + C.O NOCTURNE

- 30 équipes sur le RAID COURT (uniquement samedi après-midi)

- 30 équipes sur le RAID DECOUVERTE

#### Retrait des dossards au secrétariat/Accueil.

Chaque équipe est composée de **2 coéquipiers** (sauf pour le RAID DECOUVERTE)

L'inscription ne sera prise en compte qu'une fois le dossier d'inscription complet et payé :

- s'acquitter des droits d'inscription

\* **35 euros par équipier sur le RAID LONG**

\* **25 euros par équipier sur le RAID COURT + C.O NOCTURNE**

\* **20 euros par équipier sur le RAID COURT**

\* **25 euros par équipe sur le RAID découverte**

- Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, fournir une licence sportive de compétition en cours de validité (FFTRI, ou avec mention sports en compétition), ou à défaut, un certificat médical, datant de moins de 1 an, de non contre-indication à la pratique du sport ou du raid multisports en compétition. Si le certificat ne fait pas mention de sports en compétition ou de Raid multisports, il devra obligatoirement comporter l'ensemble des sports pratiqués lors de l'événement (trail, VTT, sports d'eau vive, épreuves de cordes) et en tous les cas spécifiés « en compétition ».

## 1.2. Conditions de remboursement/annulation

- Annulation de l'épreuve  
- Annulation d'une ou plusieurs sections : **L'organisateur pourra envisager de raccourcir ou d'annuler l'épreuve pour une partie ou la totalité des participants selon les conditions de pratique liées aux conditions météorologiques**

## 1.3. Engagement des participants

Les participants s'engagent à respecter les consignes et les instructions de courses données par l'organisation/la direction de course et leur reconnaissent valeur réglementaire. Les participants doivent se conformer au règlement de l'épreuve, à ses annexes ou documents assimilés, aux directives de l'organisation, avant pendant et après le raid, ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les territoires traversés (respect de la faune, de l'environnement, du code de la route, assistance à personne en danger, etc.).  
Règles/engagements particuliers : charte environnementale, valeurs éthiques, la préservation et la gestion des équilibres écologiques et naturels sont des priorités absolues. Et c'est dans cet esprit que chaque personne accréditée par l'organisation devra évoluer sur le raid.

Si utilisation de route ouverte à la circulation : le dispositif adapté au régime de sécurité routière sera choisi (**strict respect du code de la route**)

## 1.4. Changement d'équipier

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de son équipier qui sera autorisé à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces et conditions d'inscription requises, dans les délais requis.

## 1.5. Responsabilité des participants

Les participants ont connaissance des risques spécifiques liés à leur participation au Raid et inhérents à la pratique des disciplines sportives en milieu naturel.

L'organisation ne peut pas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel. Les affaires personnelles des participants sont de la responsabilité de pratiquants en dehors des zones gérées par l'organisateur (Ex : parc VTT et Bivouac).

## 1.6. Assurance

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur, pour la durée de l'épreuve.

Cette assurance ne couvre en aucun cas le rapatriement de concurrents malades ou blessés. Il ne s'agit pas non plus d'une assurance individuelle accident au profit des concurrents. Il appartient aux concurrents de souscrire s'ils le souhaitent une police d'assurance de ce type. Chaque participant doit souscrire une assurance responsabilité civile afin de couvrir les dommages aux personnes et aux biens qu'il pourrait commettre dans le cadre de l'épreuve, et s'assurer pour les dommages susceptibles de l'atteindre personnellement (incapacité permanente, accident corporel des participants ou détérioration du matériel). Toute personne ne bénéficiant pas de convention de remboursement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie française s'engage à prendre à sa charge tous frais d'évacuation, d'hospitalisation et autres résultant de sa participation au Raid.

## 2.1. Classement et chronométrage

### Chronométrage :

Modalités de chronométrage au score (nombre de points /balises) et au temps + portes horaires

Pénalités points /balises manquantes (utilisation de puces et boîtiers électroniques)

### Classement :

Modalités de classement :

Un classement scratch et un classement pour les 3 premiers dans chaque catégorie : homme, féminine, mixte.

**Pour des questions de sécurité : Sur toutes les sections de course, les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester groupés. Ils doivent toujours rester à portée de voix sans crier, c'est-à-dire à une distance inférieure à 100 mètres.**

## 2.2 Pénalités

Le règlement comporte trois catégories de pénalités (au choix de l'organisateur) :

- les pénalités horaires/points
- la mise hors classement
- la mise hors course.

### **Exemples de Pénalités (non exhaustives)**

Toute transgression du présent règlement,  
Puce électronique non pointée ou perdue,  
Balises pointées dans le mauvais ordre  
Passage par zone/route interdite  
Absence de matériel obligatoire. Manquement d'un matériel de sécurité obligatoire.  
Progression en équipe obligatoire  
Respect code de la route si portions de route  
Assistance extérieure. Assistance en dehors des points autorisés à celle-ci.  
Non-respect des consignes données par les signaleurs routiers.

Utilisation de moyens de déplacement non autorisés.

Utilisation du GPS.

Changement d'équipier pendant l'épreuve.

Non-respect des règles de sécurité indiquées dans le Road Book et lors du briefing, du code de la route.

La destruction ou la modification des marquages et balisages existants, pérennes ou temporaires.

Non-respect des consignes de propreté du parcours, des lieux d'accueil, du parc VTT, etc...L'abandon de détritrus sur l'ensemble du parcours.

Non-assistance à personne en danger

Abandon d'un équipier en dehors d'un point de contrôle (hors cas de force majeure)

### 2.3. Réclamation/jury de course

Constitution du jury de course et décision par cette même commission

Toute réclamation peut se faire 15 min après les résultats. Au-delà de ce délai, plus aucune réclamation ne sera prise en compte !

### 3.1. Les concurrents

Seules les équipes complètes sont autorisées à prendre le départ sauf décision de l'organisation.

L'interlocuteur de l'organisation est le capitaine, il est le destinataire des documents de course.

- **Obligations** : Tout concurrent devra porter le matériel obligatoire.

- **Aptitudes requises des concurrents** : Toute équipe affirme détenir un coureur capable de s'orienter à la boussole. Toute équipe atteste être conforme aux conditions d'inscription et de participation.

Pour les épreuves en autonomie : Les participants doivent être capables de gérer leur sécurité dans le cadre d'une aventure pleine et entière. La participation au Raid nécessite la parfaite autonomie de tous les membres de l'équipe dans les conditions les plus variées : gérer ses efforts, chaque raideur doit maîtriser les techniques traditionnelles de progression et de sécurité propres à chaque discipline.

- **Prêt matériel** : Les concurrents sont responsables des divers matériels mis à leur disposition par l'organisation et par ses prestataires ou partenaires. Tout prêt de matériel donnera lieu à la perception éventuelle d'une caution du montant de la valeur à neuf du matériel prêté. Toute dégradation, perte, vol, du matériel mis à la disposition des participants par l'organisation donnera lieu à la perception des frais de réparation ou de remplacement des matériels concernés.

**Prévoir une caution de 50 euros par puce électronique mis à disposition (une ou deux par équipier)**

- **Abandon-hors course** : Tout concurrent ayant abandonné ou étant hors course devra prévenir obligatoirement un membre de la direction de course ou un responsable des secours dans les plus brefs délais.

En cas d'abandon d'un concurrent, impossibilité de poursuivre. En cas de demande de secours, toute l'équipe doit attendre l'arrivée sur les lieux d'un membre de la direction de course ou d'un personnel de sécurité de l'organisation.

### 3.2. Équipement obligatoire



#### **LISTE DU MATÉRIEL OBLIGATOIRE DURANT L'ÉPREUVE :**

**Une tente ou « camping-car » pour les équipes du RAID long et CFU.**

#### **Par équipe :**

- 1 pharmacie de premiers secours (sparadrap, bandage, paracétamol, désinfectant...)
- 1 exemplaire des consignes de course (fourni par l'organisation)
- 2 puces électroniques SPORTident de type SI-Card10 (si vous n'en possédez pas, l'organisation vous en prêtera contre un chèque de caution de 50€/puce)
- 1 téléphone portable chargé pour secours et urgence

#### **Par personne :**

- 1 dossard porté de façon visible
- 1 sac à dos
- 1 sifflet
- 1 casque vtt et un vtt en bon état de fonctionnement
- 1 boussole
- 1 couverture de survie
- 1 vêtement imperméable (veste)
- 1 réserve d'eau ou de boisson d'un litre et demi minimum
- De la nourriture (barres énergétiques, céréales...)

Matériel conseillé : porte carte VTT, gants, barres énergétiques, kit réparation VTT

Matériel interdit : (GPS, VAE...)

Matériel fourni par l'organisation : (kayak, gilet, baudrier, puces électroniques)

Les systèmes de traction (vérifiés par l'organisation) sont autorisés mais **interdits** lors des départs groupés, en descente et doivent être largables à tout moment.

Les matériels utilisés par les concurrents devront impérativement être **normalisés CE**. **Il est de la responsabilité du concurrent d'avoir un matériel individuel adapté et en bon état de fonctionnement.**

### 3.3. Respect des sites naturels et propriétés privées :

Le parcours traversera en particulier des terrains communaux, des terrains privés, des forêts et bois domaniaux, des aires protégées. Les autorisations de passage sont accordées au Raid et pour le seul jour de la manifestation. Respecter ces lieux, tant au niveau environnemental (respect, propreté et quiétude) qu'en termes matériels (clôtures, portails, structures, cultures, aménagements, matériels en place...).

Lors de votre progression, vous pouvez rencontrer d'autres utilisateurs ou animaux sauvages ou non.

Votre vigilance et votre comportement doivent toujours être à la hauteur des dangers potentiels que représente l'ensemble des utilisateurs de ces endroits.

## NORMANDIE RAID

ROUEN du 07 et 08 octobre  
2023

### 3.4. Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

### 3.5. Respect de la vie privée

Les concurrents peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats sur le site FFFTRI et/ou celui de l'organisation conformément à la demande de la CNIL

### 3.6. Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.

## INFORMATIONS CLÉS

Les fiches concernant la restauration seront à remplir via le formulaire ci-dessous [avant le 03 octobre 2023](#) :

[Formulaire réservation restauration](#)

Passée cette date, l'organisation via sa direction se réserve le droit de ne pas accepter votre inscription.

## RESTAURATION

Proposition :

### Restauration

<b>Samedi soir à partir de 19h45 / 21h00</b> <u>Pack panier repas N°1</u> : 1 sandwich Poulet-crudités, 1 pomme, 1 paquet de chips et 1 yaourt à boire, café <u>Pack panier repas N°2</u> : 1 sandwich Végétarien, 1 pomme, 1 paquet de chips et 1 yaourt à boire, café	7 euros
<b>Dimanche midi ce repas sera servi après le protocole :</b> <u>Pack repas dimanche N°1</u> : Entrée crudités, Hachis parmentier, Salade, fromage Tarte, café. <u>Pack repas dimanche N°2</u> : Entrée crudités, lasagne végétarienne, Salade, fromage Tarte, café.	10 euros

Toute réservation non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.  
Toute réservation est définitive.

Pour rappel, la fiche relative à la **restauration** est à remplir, via le lien ci-dessous, **avant le 03 octobre 2023** :

[Lien de la fiche](#)



**Seules les réponses enregistrées sur le lien seront prises en compte**

Pour information, Vous aurez à répondre à :

NOM PRENOM : E-mail : et choix du ou des packs

## NORMANDIE RAID

ROUEN du 07 et 08 octobre  
2023

### COMMUNICATION

Les meilleurs moments du RAID seront à suivre sur les réseaux sociaux des ARA76 et Ligue Normandie du sport U :

- [Instagram](#)
- [Facebook](#) :

**BON RAID**